Image not found or type unknown

Obligation de communication??

Par **cdp**, le **04/04/2009** à **11:26**

Bonjour,

Je m'explique ...Mon ex mari ne cesse de tres mal me parler au téléphone , puis je demander à ce que la communication se fasse uniquement par courrier ?
Je suis affectée par son agressivité que je subissais déjà par le passé merci à vous.
ps :nous avons deux enfants en commun.
Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés